ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Liste récapitulative de l'impôt à la source pour les prestations en capital

Ce décompte doit être remis au plus tard dans les 30 jours qui suivent le versement de la prestation en capital.

N° de référence :

DPI :

Adresse :

NPA / Localité :

Responsable / No téléphone / E-mail :

Période de décompte du: au:

Service cantonal des contributions SCC
Rue Joseph-Piller 13, Case postale,
1701 Fribourg
T +41 26 305 34 77
www.fr.ch/iso

Réinitialiser

Numéro AVS	Nom, prénom de la PIS	Date de naissance	Etat civil	Nbre enfant	Domicile au moment du versement de la PC	Motif du versement de la PC	Date du versement de la PC	Montant brut de la PC versée CHF	Barème J1 ou J2	Taux %	Impôt à la source CHF

Total brut	0.00
Commission de perception (a)	0.00
Total net	0.00

Lieu et date : _____

(a) : 1 %, maximum CHF 50 par prestation en capital
Barèmes : J1 : Personnes seules sans charge d'entretien
J2 : Personnes mariées ou avec enfant
DPI : Débiteur de la prestation imposable
PIS : Personne imposée à la source
PC : Prestation en capital

Remarques :